Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart
LIMITÉ.
COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév Mar jeu dim

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

MARIAGES—Frank Ritter à Aritha Hoffhaus, Pierce Bozant à Louisa Schell, Albert McGovern à Katie Siener, Arthur Chase à Joséphine Therence, Charles A. Margot à Mary Nagle, Joseph W. Simms à Mary Robert, Félix Parau à Marie Bertrand, John Etienne à Margaret Wilson, Tanas Kalil à Shafika Diap, Frank Baldini à Léonie M. Trépagnier.

NAISSANCES—Mmes D. J. Manson, une fille; N. T. Alexander, une fille; S. B. Manley, une fille; J. C. Jung, une fille; E. C. Casanas, une fille; G. Miller, une fille; J. A. Hutin, une fille; E. W. Laporte, un garçon; H. E. Tate, un garçon; A. Schillenkamp, un garçon; E. J. Enright, un garçon; A. W. Guth, un garçon; L. A. Vienne, un garçon.

DECES—Hattie Bolden, 7 ans, 1521 St Thomas; Mère Mathilde Richter, 60 ans, Couvent du Sacré Cœur; C. W. Foster, 65 ans, Hôpital de Charité; P. Leporte, 57 ans, Ste Anne près Derbigny; Emma Fernandez, 23 ans, 1037 Crete; Mlle Mary Douglass, 41 ans, 1200 St Thomas; N. E. Pont, 4 ans, 735 Deuxième; Enfant du sexe féminin de Katie Johnson, 10 minutes, 60 avenue Jackson; Rosella Fichter, 15 ans, 1118 Ste Anne; P. Lecointre, 52 heures, 1156 Bourbon; M. Brindley, 21 ans, Hôpital de Charité; Mme N. H. Peter, 43 ans, 4725 ave. St. Charles; Mme Agatha C. Barney, 3 ans, N. O. Sanatorium; Mme Emile O. Lala, 43 ans, Infirmerie Touro; Mme M. Forcelle, 61 ans, [illegible]; Mme Eve Mississipi, A. Carrière, 2 ans, 2518 avenue Jackson; Minnie A. McNeil, 27 ans, 4404 Annunciation; H. C. Price, 44 ans, 1004 Camp; E. Bailey, 64 ans, 854 Louisa; V. Mappe, 75 ans, 434 N. Villere; F. Zeravica, 17 mois, 500 Dumaine.

TRIBUNAUX.

Cour d'Ville de District

Succession de Wm. A. Hewes et Mme Marie Perrault.
Demandes d'administration.
Mme Anne Smith et Joseph Favrede.
Antoine Ernest McGeehan vs Jos. M. Carey, séparation de corps et de biens.
Cautionnement accepté. Ad. Mandeville demande ordonnance.
New Orleans Terminal Co. vs Mme Clarinville Cousin, et Mme Barbara Antelope, expropriation.
Ferdinand Von Bodungen vs Louisa Hugot, demande de jugement.

Deuxième Cour Inférieure
Juge A. M. Aucoin

Comparutions
Antoine Durand, larceny: Ed Leonard, J. J. Jordan, attaque à main armée; Angelina Carnot, Victor Harris, actes de violence; Betty Chapelen, actes de violence; Louis Hagen, Lizzie Davis, actes de violence.

En jugement
Sam Sparo, meurtre.

Continuations
Ben Mitchell, port d'arme cachée, $50 chacun de $500 cautionnements de prison.

Acquitté
Leo N. Kiernan, détournement.

Traites cupidon
Chas M. Wagner, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Malversations découvertes

M. McGrath, trésorier de la ville, se présentera aujourd'hui devant le Grand Jury, afin de fournir les données et les renseignements qu'il a pu recueillir depuis quelques semaines, des personnes dont les propriétés ont été indiquées comme devant être vendues pour taxes impayées, sont venues présenter leurs reçus à la signature de M. Henri Maspero, ancien receveur de taxes, a été imitée sur un reçu et celle de M. Fred Fairchild, le receveur actuel sur un autre. Par les personnes qui ont réclamé, on a appris qu'elles avaient payé leurs taxes à M. Henri Maignon, du 7me ward, lequel a successivement occupé plusieurs situations à l'Hôtel de Ville, sous les deux administrations précédentes.

Maignon a été placé sous les ordres du contrôleur de l'administration C. L., et il travaillait dans le bureau qui se trouve au fond de la salle où se paient les taxes arriérées. Secondé par sa famille et soutenu par l'acte du service civil, il a été maintenu dans son emploi jusqu'au mois de janvier 1903.

Récemment le contrôleur Tyack a constaté des irrégularités dans les bureaux des taxes et il a donné des ordres à ses commis leur défendant d'admettre Maignon dans son bureau, car il n'avait aucune raison pour s'introduire.

On le dit absent de la ville et la justice croit avoir découvert qu'un autre de ses larcins a été commis dans les livres de transformations, mais on ne sait ce que l'on découvrira lorsque l'enquête commencée quand on aura examiné toutes les transactions faites.

Indigne conduite.

Une première fois Robert Howard a attaqué et battu sa femme et a été condamné à $40 ou 3 mois de prison de paroisse pour attaque, le mettant de plus sous caution pour empêcher de frapper sa femme.

Howard a récidivé, après boire, selon son habitude, et la malheureuse femme, pour ne pas être privée du gain de son mari, est allée prier le juge Hughes de la laisser en liberté, alléguant que ce à plusieurs enfants à nourrir. Le juge a condamné Howard à $10 ou 120 jours.

Que la femme fois Mme Howard a dû paraître en cour pour son misérable mari, le tempérament qu'avait de frapper avant de se battre et de tuer avant de se sauver dans la rue.

L'arrêt jeté le mari dans la cour et arraché ses beaux et quelques pleurs les vêtements de la femme pour faire un feu de joie dans la cour de la maison où habite ce triste ménage rue St-Antoine.

La police a été requise mais les agents n'ont refusé à pénétrer dans la maison.

En Cour Criminelle.

Mme Brethoff, qui a coupé la gorge de sa femme avec un rasoir à Carrollton, le matin devant le juge Carethen, et a plaidé la folie, comparaît.

Le crime a été commis le 24 juillet rue Adèle près Terpsichore. L'accusé a essayé de se tuer. Il a choisi pour avocat M. John J. Reilly.

Taxes de ville

Nous rappelons à la dernière semaine où le paiement des taxes arriérées n'est pas grevé de 10 pour cent d'intérêts qui augmentent la dette des retardataires. Avis à ceux qui désirent ne pas s'exposer aux frais d'une citation devant la cour.

COMPARUTION DE SAM SPARO.

Une première audition a été accordée hier à l'Italien Sam Sparo, meurtrier d'Antonio Luciano, devant le juge Aucoin. Quarante témoins ayant été appelés, cette audition devait prendre la journée toute entière.

Des ordres stricts avaient été donnés pour empêcher que la salle fut envahie par la foule; il n'en a rien été.

MM. Dunn et Henriquez défendent l'accusé qui a été escorté du dock de la prison à la salle d'audience par ses avocats.

Sparo était habillé de serge bleu foncé et avait une cravate rouge.

Il paraît inquiet, fatigué, et son attitude atteste une profonde préoccupation. Les shérifs ont reçu l'ordre exprès de ne laisser pénétrer dans la salle que les témoins, les agents de police et les reporters. Toute manifestation a été défendue dans l'auditoire.

L'accusé était pâle, abattu. Une fois assis, il a tortillé sa épaisse moustache noire, ses yeux semblaient chercher à deviner l'expression de l'auditoire; il était incontestablement très nerveux. Sa barbe n'ayant pas été coupée lui donnait un air rébarbatif.

Les avocats ont demandé de séparer les témoins de l'accusation de ceux de la défense, ce à quoi le juge a acquiescé.

Le premier témoin a été le capitaine John P. Boyle, agissant comme chef de police. Il a déclaré savoir peu de chose hors de l'enquête et de l'inspection qu'il a faites dans la maison du photographe Snell. Il a aussi examiné l'arme dont Sparo s'est servi.

Le capitaine Parsley, secrétaire du coroner, lui a succédé. C'est lui qui a enlevé à Luciano ses vêtements ensanglantés. Il a examiné soigneusement les trous qu'avaient faits les balles dans le paletot de Luciano.

La balle qui avait pénétré dans le dos, entre les deux épaules, avait percé le vêtement, la poudre avait laissé des traces visibles. Il croit que le canon du revolver a causé cette brûlure. Une autre balle avait percé le pantalon dans le bas du côté gauche.

M. Chas Neuner, demeurant 1316 rue des Trainées, réclame par l'Etat, déclare que, rentrant chez lui et passant devant la porte du [illegible] deux coups de feu [illegible] tants après il en a entendu trois autres et un dernier après un court intervalle.

Il a continué à avancer et alors il a aperçu un paquet d'effets dans l'entrée de la maison.

Un homme qui était au haut de l'escalier lui a conseillé de passer son chemin et de se retirer; mais il a continué à chercher, voulant savoir ce qu'il y avait dans ce paquet.

Il s'est rendu compte de la situation. Le corps de Luciano gisait à terre, l'homme qui avait vu et tiré descendait l'escalier.

Il a reconnu Sparo, l'homme qu'il avait vu avec un couteau de cuisine à la recherche de quelqu'un à la réception de cet appel à la clémence. La défense a essayé de ramener un doute dans l'esprit du témoin sans pouvoir réussir dans l'interrogatoire contradictoire.

Le photographe Snell a déclaré n'habiter la maison que les chambres entre elles. Il a dit que Sparo avait fait sept ou huit visites et une seule avec Luciano le jour du meurtre. Il venait de leur dire au revoir quand 15 ou 20 coups de feu [illegible] entendu. Il a entendu aussi que quelqu'un se sauvait d'une porte fermée à clef.

Les deux visiteurs avaient tout au plus pu arriver au haut du second étage quand il a entendu les détonations. Il ne peut affirmer que c'était Sparo qui avait essayé d'entrer par la porte, mais il le croit.

Sa déposition terminée, M. Snell a été soumis à un contre-interrogatoire.

James Thorn, propriétaire du débit de liqueurs situé rue Remparts, 106, a été ensuite appelé. Il dit que le jour du meurtre il se trouvait dans son établissement.

Il a entendu les coups de revolver mais il ne sait pas qui les a tirés. Il est certain que personne n'est sorti de l'établissement Snell pour passer derrière sa maison.

M. Luxenberg vient établir par ce témoin que l'accusé était le seul qui soit sorti de la maison de M. Snell.

M. Ed. Lueniger déclare qu'il se trouvait dans une chambre au deuxième étage de la maison de la maison de la rue Remparts portant le numéro 104, quand il a entendu les coups de revolver. Il est descendu et s'est trouvé en face d'un homme qui lui a demandé la permission de passer dans l'appartement pour gagner la rue. Cet homme, dit le témoin, était l'accusé.

Mme Haag, qui habite le No 104 de la rue Remparts, a également reconnu Sparo, avant vu dans sa demeure le jour du meurtre.

Après la déposition de Mme Haag, le juge Aucoin a renvoyé à suite de l'enquête à mercredi matin.

Guincheux puni

Mme Lacey est un épicier d'un certain âge qui demeure au numéro 2512 rue Melpomène. A titre de curieux, il a assisté à la séance de la première cour de recorder. Il a été fait taxer à vingt-quatre heures de prison pour mépris de cour, par le juge Hughes.

Il s'est assis sur un banc réservé aux noirs. M. Fridyce, l'officier de la cour, l'a averti de ce qu'il croit être une inadvertance. Il prend de passer ailleurs.

Lacey lui répond qu'il était trop particulier. Fridyce a fait part de l'incident au juge. Lacey a dit à l'officier que s'il était dans la rue avec lui il lui donnerait un bon coup de poing sur sa mâchoire. Le a sa condamnation.

Protestations

Une protestation énergique et unanime a été adressée au Maire contre la requête envoyée à l'Hôtel-de-Ville, pour installer un bar-room à l'angle de l'Avenue Howard et de la rue du Camp, du côté opposé à la Librairie Fisk et à la Salle du Memorial des Confédérés. La protestation a été enregistrée.

Il en a été de même d'une requête analogue contre laquelle se sont opposés les propriétaires et les locataires des immeubles voisins des rues Seconde et Livaudais.

C'est M. A. Trépagnier désire s'installer à cette endroit.

Les deux protestations seront remises au conseil.

Morsure canine

Un chien hargneux a causé un accident à la suite duquel on a porté plainte à la 1re cour criminelle de cette contre M. Nick Ciaccio, qui demeure 221 rue Sud Claiborne. L'agent Perret a témoigné que Wm. Green, demeurant 2424 rue St-Pierre, passait devant la porte de M. Ciaccio lorsque sans provocation celui-ci lança sur lui et mordit Green à la jambe droite, près du pied. Green s'est rendu à l'hôpital où sa blessure a été cautérisée.

COMME LAXATIF

Le Hostetter's Stomach Bitter est sans égal. Il ne resort pas à [illegible] Le sucre fait [illegible] éprouver les maux de tête causés à propos des catharsiques non actifs, il est au contraire ferme et doux sur les intestins qu'il tonifie et dont il facilite les fonctions. Après cela une dose de temps à autre est tout ce qu'il faut pour régulariser les intestins et fortifier l'estomac. Essayez-le vous constaterez de sa valeur.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Un Sommeil Réparateur Vient après un bain avec le

Savon Sulfureux de Glenn

Il calme, tout en nettoyant. Ses propriétés médicinales débarrassent la peau de toutes ses impuretés. Les éruptions, brûlures, coupures, dartres farineuses, cèdent rapidement à son action curative.

AVIS—Le Savon Sulfureux de Glenn (le seul "Original" est incomparable et merveilleux dans son effet réparateur. N'en prenez pas d'autre que pharmaciens.

Pardevant le Juge Gill.

Le vieillard atrabilaire Chancey Wilson, qui récemment avait mis sa maison en révolution a été mis sous caution de $250 par le juge Gill à la Première Cour Criminelle de City. Il doit se prouver calme et s'abstenir de bris de pain pendant six mois. S'il ne peut trouver une caution il devra faire 40 jours de service à la prison de paroisse.

John Starks a été trouvé coupable d'attaque et de battalie, et condamné à $10 ou 30 jours pour port d'arme cachée.

Etant ivre, Alfred Schmidt a été condamné à $50 ou 3 mois.

André Darrige a été mis à $25 ou 40 jours pour port d'arme cachée et Willie Williams à $25 ou 30 jours pour attaque et rixe.

Une plainte pour désertion a été faite contre George H. Harrison, demeurant coin des rues Ste-Marie et Rousseau. Sa femme, qui demeure rue St-Joseph, 835, est la plaignante. Ils ont un enfant.

Heiskell's Ointment

Guérissons remarquables de maladies de peau par l'Onguent Heiskell, alors que remèdes internes puissants ont échoué. Alors que partie affectée a été lavée avec Savon Heiskell. Onguent Heiskell fera disparaître Taches Boutons Eruptions et Maux Goêtre Dartres Exanthème Teigne, Gale Ulcères, Hémorroïdes, Démangeaisons, Crevasses, Brûlures, Echaudures. Rend la peau douce et belle. Prescrit par la plupart des médecins un demi-siècle. Chez Pharmaciens et Cie.
Dépositaires d'attaques
JOSEPH HEISKELL & CIE., Philadelphia.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

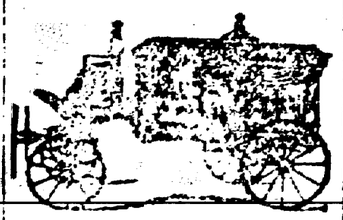

Henri Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.

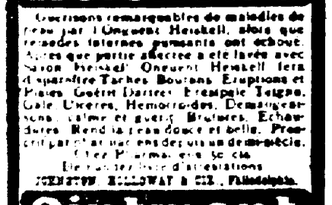

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 283.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1305 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

Demande d'un receveur.

D'un commun accord, la "Carter Crume Co., Ltd", de New York, et Wm. Lehmann et Co. de Baltimore, se sont adressés à la cour civile de district pour qu'un receveur soit nommé pour se charger de liquider les affaires de l'Aron Co., Ltd, de la Nouvelle-Orléans.

Les pétitionnaires allèguent que la compagnie défenderesse leur doit $57.85, qu'un jugement a été rendu à la 1ère cour de cité en faveur de M. J. Ades et Cie. contre la Aron Company Ltd., et que l'on autorise l'exécution du jugement et que la propriété de la Aron Co. est saisie à la suite de cette autorisation, il y aura un privilège en faveur de la compagnie Ades de préférence aux autres créanciers de la Aron Company et à leur préjudice.

Ayant été prouvé que la Aron Company est incapable de remplir ses obligations, la cour a accordé la nomination d'un receveur qui assumera les responsabilités de la situation et liquidera les affaires de la maison. D'autre part, la "Aron Company Ltd" reconnait son incapacité à régler ses propres affaires et accepte la nomination d'un receveur.

Vol de bijoux.

Un voleur a été introduit dans la résidence de M. Michel Schmidt 303 avenue de la Louisiane, et y a volé des bijoux valant $62.

Le malfaiteur est monté sur un poteau télégraphique et s'est introduit de cette façon dans l'immeuble par une fenêtre.

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet—Nouvelle Orléans, le 15 août 1903.—Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans à ce bureau jusqu'à mardi, le 15 septembre 1903 à 7:30 heures p m pour la construction du hangar de la rue Celeste. Dépôt $2 000 Paiements 90/00 mensuellement bon du montant entier du contrat.

Plans spécifications, formes de soumissions etc sont enregistrés au bureau des ingénieurs Coleman, Malochée & Villeré No 1109 Hâtisse Hennen Nouvelle-Orléans par lesquels seuls on peut compter. A ces formes devra être annexé un dépôt de quinze dollars lequel dépôt sera remboursé sur la livraison dudit jeu en bon état.

Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

HUGH McCLOSKEY,
Président.
16 août—16 au 15 sept inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, le 12 août 1903.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 1er septembre 1903 à 7:30 heures P M pour fournir au Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, avec des planches qui pourront être ordonnées pendant une période d'un an de la date du contrat.

Les spécifications sont enregistrées au bureau. Un dépôt d'un chèque certifié pour $1 000 de façon à assurer la signature du contrat. Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour fournir des planches brutes."

HUGH McCLOSKEY,
Président.
13 août—13 au 1er sept inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, le 12 août 1903.—Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans à ce bureau jusqu'au mardi 1er septembre 1903 à 7:30 heures P M pour la construction de deux de la rue Célestes. Les matériaux pour lesquels devront être fournis par ledit Bureau.

Dépôt $1 000 paiements 80 0/0 mensuellement bon, 100 0/0 de l'estimation de la valeur du contrat.

Plans, spécifications, formes de soumissions, etc. sont enregistrés au bureau des ingénieurs Coleman, Malochée & Villeré No 1109 Hâtisse Hennen, Nouvelle Orléans, par les quels des jeux complets seront fournis sur un dépôt de quinze dollars. Ledit dépôt sera remboursé sur la livraison en bon état desdits jeux.

Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

HUGH McCLOSKEY,
Président.
13août—ao 1 sept inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet—Nouvelle Orléans, le 11 août 1903.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans jusqu'à mardi, le 25 août 1903 à 7:30 heures p m pour fournir traiter et délivrer tels pilotis et planches qui pourront être requis pour une période d'un an de la date du contrat.

Dépôt $2 000. Paiements, mensuels. Bon $10,000.

Les spécifications, formes de soumissions, etc., sont enregistrées au bureau des ingénieurs Coleman, Malochée & Villeré No 1109 Hâtisse Hennen, par lesquels des jeux complets seront fournis en déposant Dix dollars dix un lequel dit dépôt sera remboursé sur leur livraison en bon état.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

HUGH McCLOSKEY,
Président.
11 août—11 au 25 ao

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, le 12 août 1903.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 1er septembre 1903 à 7:30 heures P M pour fournir au Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, avec des planches qui pourront être ordonnées pendant une période d'un an de la date du contrat.

Les spécifications sont enregistrées au bureau. Un dépôt d'un chèque certifié pour $1 000 de façon à assurer la signature du contrat. Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour fournir des planches brutes."

HUGH McCLOSKEY,
Président.
13 août—13 au 1er sept inc

AMUSEMENTS.

WEST END.
TOUS LES SOIRS.
Présentant
L'Orchestre Militaire et de Concert d'Armand Vezzey.
de 35 musiciens.
Tous les soirs 8:30. Dimanches 6 heures. Madge Maitland, Fogarty et Flanegan, Vitagraphe populaire avec toutes les nouvelles scènes du jour. Sièges réservés 10c ou vente une semaine à l'avance chez A. Baldwin, coin des rues Commerce et Camp, C. J. Virgin, 828 Cana. 19 av—

ATHLETIC PARK.
PLUIE OU BEAU TEMPS.
Olympia Opera Co.
Deuxième semaine—Succès continue!
CE SOIR,
"SHIP AHOY."
Matinée.....10 et 15c
Sièges réservés galerie.....10c
Or bestre....15c et 20c. Loges.....25c
Lever du rideau à 4 15 précises.
Sièges réservés au magasin de Musique de Grunewald 14 juin—

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER
NEW CAMELIA,
Commençant le 16 avril 1903
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs Elysées.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les mercredis et dimanches à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Prêt reçu tous les jours à la gare du quai de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. O. COYLE & CIE. Agents
No 323 rue Carondelet, coin Union.
16 avril—

Faites votre Propre Blanchissage
AVEC LE
Magic White Soap and Powder,
Qui Rendent le Linge Soupe et Blanc.
Au Détail—2 paquets de Foudre pour 5c, 2 morceaux de Savon pour 5c

PETITES ANNONCES.

AGENTS—Agents catholiques attention. "La vie du Pape Léon XIII" la seule édition autorisée, écrite par ordre du Pape par Monseigneur O'Reilly, et approuvée par l'Autiere Hiérarchie Catholique. Prix $2 50 un grand portrait coloriés valant $1 00 gratis aux abonnés. Agents demandés, conditions les plus libérales, demande immédiate; installation gratuite. International Publishing Co., 44 N 4th St, Philadelphie.
12 août—7t

DEMANDE—Vieux portraits de George Washington et Napoléon, aussi portraits historiques, prix les plus élevés payés. Envoyez un bout de carte indiquant sur le portrait. ASSAKER MATDIL & CO. Bureau de l'Abeille. 26 juil—1 sem

HOTELS.

GREAT
SOUTHERN HOTEL,
Gulfport, Miss.
Est ouvert au public. C'est un Hôtel Commercial et un Lieu de Plaisance entièrement moderne et à la hauteur des temps. Deux cent cinquante chambres, seule en suite d'appartements, avec ou sans bain; le téléphone dans chaque chambre avec eau chaude et froide, lumière électrique, ventails électriques, toutes les fenêtres et portes sont entièrement protégées par un écran grillé. Un orchestre complet donne deux concerts tous les jours pendant la saison. Nous avons tous les amusements extérieurs. L'Hôtel est assis sur le plan européen, avec des ascenseurs hissés dans tout l'établissement. Pour retenir des chambres obtenir les taux et tous autres renseignements s'adresser
CYRUS H. CLARKE
2 août—1m Gérant.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Épreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé pendant plus de SOIXANTE ANS par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE TOUTE DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. Ne vous contentez pas d'autres sortes, mais demandez Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et ne vous en laissez pas imposer. Vingt-cinq Cents la Bouteille.

reprit-il en tendant le bras à la mère Bastien. S'il survenait quelque aggravation que je ne prévois pas dans l'état de cette enfant, n'hésitez pas à me prévenir par une dépêche.

La vieille fermière mit ses lunettes et épela :

DOCTEUR HENRY DE FAUGE

AUX

Château des Fougères, par Triel

(Seine et Oise)

Il recommanda une fois de plus de faire faire l'ordonnance qu'il venait d'écrire, passa doucement sa main sur le front de la blessée, fit un signe de tête amical à la vieille et salua Cécile avec sa parfaite aisance d'homme du monde.

Quelques secondes plus tard, on entendait le trot allongé de son poney s'éloignant dans la direction de Triel.

Cécile pria Charlotte d'aller chez le pharmacien.

—Attendez, dit la paysanne se dirigeant sans trop de regret vers l'armoire où elle avait déposé sa bourse, cette fois, il faut quand même de l'argent.

—C'est inutile, dit la jeune fille, nous sommes là.

Pour le coup, la mère Bastien en ouvrit tout grands ses gros yeux ronds.

Elle en oublia ses rhumatismes et son asthme.

Cécile voulut que la grand'mère se pénétrât bien des instructions du médecin elle les lui répéta minutieusement et s'assura qu'elles étaient tout à fait comprises.

Charlotte revint avec des fioles et un petit paquet.

Il allait être cinq heures.

La jeune fille prit congé d'Aline et de sa grand'mère.

Vers cinq heures et demie, elle retournait à Villeunes.

Charlotte ne tarissait pas d'éloges au sujet du remplaçant de M. Bonardel.

—Ah! clamait elle, c'est à donner envie d'être malade! N'est ce pas votre avis mademoiselle?

Mais Cécile n'entendait pas.

Elle songeait au plaisir singulier qu'elle avait éprouvé en partageant avec ce jeune homme inconnu la bonne action qu'elle venait de faire.

***

Si le nom de Faugerolles ne rappelait rien à la mémoire de Cécile, car elle était bien jeune quand elle l'avait entendu prononcer, nos lecteurs ne l'ont certainement pas oublié, non plus que la révoltante sécheresse de cœur dont l'orgueilleux magistrat qui le portait avait fait preuve à l'égard de son beau-frère Georges Davenesle.

En vain, Laurence, la sœur de Georges avait voulu plaider la cause de l'accusé, en vain le jeune Henry lui-même avait dit un mot en faveur de son oncle, M. Gulbert de Faugerolles n'avait répondu qu'en se montrant implacable pour un homme dont le crime consistait surtout à ses yeux à nuire à l'avancement d'un magistrat appelé aux plus hautes destinées.

Si prévoyant que fut M. de Faugerolles, il ne soupçonnait pourtant pas que sa carrière dut être prématurément brisée et que la cinquantaine dût lui être fatale.

Au moment où il méditait de se porter à la députation pour avoir le droit de briguer parallèlement le poste de garde des sceaux pour lequel il se croyait mis au monde, une congestion cérébrale emportait en quelques heures le marquis de Faugerolles.

Cécile demeura seule au monde avec son fils qui avait à peine quinze ans.

Il sembla que l'enfant, malgré son jeune âge, comprit les devoirs qui lui incombaient désormais.

En même temps que le plus respectueux, le plus tendre des fils, il se montra le plus studieux des élèves et conquit vite ses grades universitaires.

Son père avait rêvé d'en faire un avocat, mais Henry voulut être médecin et ce ne fut pas son excellente mère qui contraria cette vocation.

Il prit ses inscriptions et suivit les cours de la Faculté avec un zèle dont il fut récompensé.

Reçu docteur, sa thèse sur "l'Atavisme au point de vue passionnel" impressionna les sommités de la science médicale qui l'entendirent et la jugèrent une œuvre de philosophie psychique des plus remarquables.

La fortune laissée par M. de Faugerolles était considérable. Henri, qui, en même temps que la médecine, avait étudié passionnément les grands problèmes de la solidarité humaine, rêvait de consacrer sa science au service des déshérités du sort de la vie.

Comme il l'avait dit lui même à Cécile, il fonda un dispensaire dans un quartier populeux où il joua bientôt un rôle presque providentiel parmi ces humbles et ces désespérés.

Mais sa mère, dont la santé était devenue assez précaire, avait besoin d'habiter le campagne pendant six grands mois de l'année.

Henry lui avait conseillé d'acheter une propriété dans les bois de Meudon, à quelque distance de Triel.

Mme de Faugerolles ne pouvait qu'approuver son médecin. Mais elle obtint, à force d'insistance, qu'il passerait le mois d'août auprès d'elle.

Henry y avait consenti et s'était résigné à n'aller que tous les deux jours au dispensaire de la Villette dont il avait laissé le service sous la direction d'un de ses confrères de l'arrondissement. Mais, malgré les longues heures qu'il consacrait à la lecture et à l'étude, le jeune praticien soupirait d'abandonner, même passagèrement, une profession qui le passionnait à tant de points de vue.

Il s'enquit et apprit bientôt qu'un des médecins du pays, le docteur Bonardel, fatigué par l'âge, était forcé de négliger une partie de sa clientèle.

Lorsque Henry de Faugerolles alla visiter son doyen, celui-ci le reçut assez froidement, supposant, de prime abord, que son jeune confrère cherchait à se faire, dans le pays, une clientèle qui ne pouvait se recruter qu'aux dépens de la sienne.

Mais le vieux médecin ne tarda pas à devenir plus abordable quand le nouveau venu, de sa voix vibrante et chaude, lui exposa son but philanthropique.

—Vous avez de mauvais clients, dit il, des pauvres et des malades dont l'état ne vous inspire que peu d'espérance. Ce sont ceux là que je désire soigner, si vous voulez bien vous décharger sur moi de ce surcroît de besogne.

Le vieillard qui n'avait jamais passé pour un homme bien tendre, mais que l'âge rendait encore plus égoïste, répondit avec une bonhomie un peu rude :

—Ma foi, mon cher confrère, c'est très bien, ce que vous faites là! Vous pourrez acquérir ainsi ce qui vous manque encore : l'expérience, et vous trouverez certainement, parmi ces déshérités, des cas pathologiques intéressants. Je vous les cède donc très volontiers pendant tout le temps que vous séjournerez par nous, en regrettant que ce ne soit pas pour toujours.

C'est ainsi qu'Henry de Faugerolles avait été amené à soigner Aline, la petite laitière de Vernouillet, et que Cécile avait pu rencontrer son cousin germain au chevet de la blessée.

Le surlendemain, les jeunes gens se retrouvèrent encore chez la mère Bastien.

L'un et l'autre, en se revoyant, eurent un geste de surprise, car chacun d'eux, obéissant à un sentiment pareil de réserve et de discrétion, avait changé l'heure de sa visite.

La convalescence de la petite blessée dura longtemps. Aussi les occasions de se rencontrer, pour Henri et Cécile furent elles fréquentes.

Chaque fois, ils échangeaient quelques mots dont la cordialité s'accentuait. Ils se serraient la main avec une effusion tous les jours croissante.

Bientôt, s'établit entre eux une véritable amitié, car ni l'un ni l'autre ne pouvait ni ne voulait donner d'autre nom au sentiment perfide et délicieux qui les gagnait insensiblement sans qu'ils s'en doutassent.

Cécile avait cherché à se défendre contre l'agitation étrange dont elle se sentait envahie.

C'était en vain.

Elle songeait avec un ravissement ineffable, qui la troublait et l'effrayait à la fois, à l'heure prochaine où elle se retrouverait en face de celui qu'elle avait quitté quelques jours auparavant.

Malgré ses efforts elle était incapable de lutter plus longtemps.

Il fallait bien qu'elle se l'avouât, éperdue : elle aimait Henry de Faugerolles!....

De son côté, le jeune homme surpris s'était demandé la cause du sentiment mystérieux qu'il sentait s'éveiller au fond de lui même.

A continuer